

**AVIS CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2017-E-031**

**séance du 12 octobre 2017**

**Concernant la demande de travaux en RNN du Haut Rhône Français dans le cadre de la STEP des Avenières (Symideau)**

Lors de sa séance du 12/10/2017, le CSRPN a examiné pour la deuxième fois la demande d'autorisation de travaux en réserve naturelle nationale du Haut Rhône Français dans le cadre de la régularisation du système d'assainissement du SYMIDEAU : dispositif de rejet des effluents de la STEP (commune des Avenières).

Le CSRPN prend acte de la nouvelle solution présentée par le pétitionnaire qui permet d'éviter totalement les rejets initialement prévus dans la lône du Grand-Jean en réserve naturelle nationale du Haut Rhône Français.

Le CSRPN tient à souligner les efforts du pétitionnaire pour proposer une solution intelligente et économiquement viable permettant de supprimer les impacts sur cette lône. La conduite de ce dossier est un exemple à valoriser dans le cadre d'autres projets.

Le CSRPN émet un avis favorable par rapport à cette nouvelle demande qui a parfaitement pris en compte les enjeux écologiques, dans la mesure où l'intervention en réserve se limitera à des travaux ponctuels sur le tracé de la conduite (notamment au niveau de deux regards pré-existants)

le Président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

